



**délibération :
D_2022_4_9**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 38

Votants : 47

**Objet : Maison des
Promenades -
demandes de
subventions**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 05 juillet à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de Fontaine-Fourches, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 28 Juin 2022

Titulaires : Madame BANOS Stéphanie, Madame BENOIT Florence, Madame CHARLES Sabine, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine, Madame GRANERO Agnès, Madame JACSONT Geneviève, Madame LEMORE Christine, Madame MOREAU Patricia, Madame PODOROJNIY Anastasia, Madame RIOTTE Corinne, Madame SAMSON Véronique, Madame SIVANNE Evelyne, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame VERRIER Laure, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CARRASCO Alain, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur CHAUVIN Marc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur FORGET Michel, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur GODRON Charles, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur MASSET Julien, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur PACHOT Joël, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur RAY Daniel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur FIEVET Jean-Pierre

Pouvoirs :

Madame BUOT Julie a donné pouvoir à Monsieur GODRON Charles

Monsieur CAPMARTY André a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël

Monsieur CHAPLOT Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur POTAGE Jean-Claude

Monsieur FRAPPAT Didier a donné pouvoir à Monsieur RAY Daniel

Monsieur GAUTRY Jean-Claude a donné pouvoir à Madame DELATTRE Nadine

Monsieur HERMANS Emric a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine

Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël

Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre

Absent(s) : Madame LETERRIER Carine, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur JOLY Alain, Monsieur POULAIN Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge

Excusé(s) : Madame BUOT Julie, Madame GUERINOT Laurence, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur HERMANS Emric, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur SOUCHAL Georges

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Paul FENOT

Vu l'arrêté préfectoral 2021/DRCL/BLI/n°39 en date du 4 août 2021 portant
Communauté de communes Bassée Montois ;
Vu la délibération n°1-01-12-18 du 4 décembre 2018 définissant l'intérêt communautaire de la Communauté de
Communes ;
Vu la délibération n°2021/006 de la commune de Bray-sur-Seine du 15 février 2021 autorisant la cession de l'ancienne
gare à la Communauté de communes Bassée-Montois pour l'Euro symbolique ;
Vu la délibération D-2021-2-11 de la Communauté de communes en date du 2 mars 2021 approuvant l'acquisition à
l'Euro symbolique de l'ancienne gare de Bray-sur-Seine ;
Vu la délibération D-2021-7-8 de la Communauté de communes en date du 28 septembre 2021 autorisant Monsieur le
Président à solliciter les subventions ;
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 27 juin 2022 ;

Considérant que, pour rappel, la réhabilitation de l'ancienne gare vise à la transformer en « Maison des promenades ». Elle sera composée d'un local destiné à accueillir le bureau d'information touristique, une salle permettant d'organiser des expositions ou servant d'arrière-scène, et une scène en prolongement de l'emplacement de l'ancien quai pour l'organisation d'activités culturelles, festives, ludiques ou autres.

Considérant qu'au vu des études de maîtrise d'œuvre, au stade de la finalisation de l'avant-projet définitif, il convient d'actualiser les coûts.

Ainsi, l'ensemble de l'opération pourrait être évalué à 800 000 € HT dont 600 000 € HT de travaux décomposés prévisionnellement en 13 lots comme suit :

Lot N°01 INSTALLATION DE CHANTIER
Lot N°02 VRD - PAYSAGE
Lot N°03 FONDATIONS SPECIALES
Lot N°04 GROS OEUVRE
Lot N°05 RAVALEMENT
Lot N°06 PLATRERIE
Lot N°07 CARRELAGE
Lot N°08 MENUISERIES INTERIEURES
Lot N°09 MENUISERIES EXTERIEURES
Lot N°10 ELECTRICITE
Lot N°11 CHARPENTE
Lot N°12 COUVERTURE
Lot N°13 SERRURERIE
Lot N°14 PEINTURE
Lot N°15 VENTILATION
Lot N°16 CHAUFFAGE
Lot N°13 PLOMBERIE

Et deux options prévisionnelles :

- Alimentation éclairage scène
- Eclairage extérieur

Cet investissement serait toujours susceptible de recevoir des subventions de différents partenaires financiers qu'il convient de solliciter sur ces bases de chiffrage actualisées et, ce, au plus haut taux, notamment de la part de l'Etat, de la Région et du Département.

Tout autre partenaire financier pourra, le cas échéant, être recherché pour accompagner la réalisation de ce projet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'autoriser Monsieur le Président à solliciter tous les partenaires financiers susceptibles d'accompagner ce projet, et ce, au plus haut taux ;
- décide d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 05/07/2022, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 13/07/2022



Le président
Roger DENORMANDIE

(Handwritten signature)